

Dispositif PSPC – Campagne 2024 – Fiche de synthèse

Bilan des plans de contrôle et plans de surveillance des résidus chimiques (médicaments vétérinaires, promoteurs de croissance et substances interdites) dans les animaux et les denrées d'origine animale

Les dispositions spécifiques relatives à la mise en œuvre des plans de contrôle et de surveillance (médicaments vétérinaires, promoteurs de croissance et substances interdites) hors import, en élevage et à l'abattoir sont détaillées, par filières animales ou par produits d'origine animale, dans l'instruction technique DGAL/SDEIGIR/2024-38.

Conformément au règlement (UE) 2017/625 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels, la Commission européenne a décliné les recherches de résidus chimiques à travers un nouveau paquet réglementaire relatif aux substances pharmacologiquement actives autorisées en tant que médicaments vétérinaires ou additifs en alimentation animale et substances pharmacologiquement actives interdites ou non autorisées et leurs résidus :

- Règlement d'exécution (UE) 2022/1646
- Règlement délégué (UE) 2022/1644

Dans le cadre de cette réglementation, deux types de plans sont mis en place :

- Un plan de contrôle des substances pharmacologiquement actives autorisées, non autorisées ou interdites chez les animaux producteurs de denrées. Les prélèvements doivent être inopinés et ciblés.
- Un plan de surveillance des substances pharmacologiquement actives autorisées, non autorisées ou interdites chez les animaux producteurs de denrées. Les prélèvements sont réalisés aléatoirement.

Objectifs des plans de contrôle/surveillance :

- 1) Les plans de contrôle permettent de détecter tout traitement illégal et/ou mauvaises pratiques en production primaire pouvant nuire à la qualité sanitaire des denrées. Ils participent à la maîtrise du risque de contamination des denrées par des substances chimiques dont la toxicité chronique a été jugée probable ou avérée. Ils fournissent des données relatives à cette contamination afin d'abonder les évaluations du risque nationales et européennes.
- 2) Pour les plans de surveillance, les laboratoires agréés doivent descendre jusqu'aux seuils les plus bas possible atteignables par les méthodes d'analyse. Ainsi des traces de substances peuvent être quantifiées. L'ensemble des données est remonté à l'EFSA qui pourrait à terme modifier certaines limites maximales de résidus.

Les plans de contrôle et de surveillance doivent être mis en œuvre en production primaire dans les filières suivantes :

- Les animaux de boucherie (bovin, porc, ovin, caprin, équin)
- Les volailles, lapins et gibiers d'élevage
- Les poissons d'aquaculture
- Les œufs de poules et les œufs de caille (uniquement pour le plan de contrôle)
- Le lait cru de vache, de chèvre et de brebis

- Le miel
- Les boyaux (uniquement pour le plan de contrôle)

La réglementation cadre la stratégie, le niveau et la fréquence d'échantillonnage ainsi que les groupes de substances à analyser.

Ainsi,

- 1) pour le plan de contrôle, le nombre de prélèvements à réaliser par filière et par lieu de prélèvement (élevage ou abattoir) est calculé pour répondre a minima aux dispositions de l'annexe I du règlement (UE) 2022/1644, au prorata :
 - des nombres d'animaux abattus pour les animaux de boucherie ;
 - des tonnages abattus pour les volailles, les gibiers d'élevage et les lapins ;
 - des volumes de production pour les poissons d'élevage, le lait, les œufs et le miel.

La répartition des prélèvements par groupe et famille de résidus est fixée en fonction des *minimas* imposés par la réglementation et d'une évaluation du risque liée, notamment, aux nombres de non-conformités relevées les années précédentes en France comme dans le reste de l'Union européenne.

- 2) pour le plan de surveillance, le nombre minimum de prélèvements à réaliser par chaque Etat membre est imposé par le règlement (UE) 2022/1646. La France doit au moins réaliser 1150 prélèvements.
Le plan de surveillance sera réévalué et ajusté chaque année, si nécessaire, selon une analyse de risque du BGIR, et/ou en fonction des informations communiquées par la Commission.

La présente fiche est organisée en deux grandes parties, elles-mêmes subdivisées en trois volets :

Partie I – Plan de contrôle

- Volet 1 : animaux de boucherie – page 3
- Volet 2 : volailles, lapins et gibiers d'élevage – page 11
- Volet 3 : poissons d'élevage, œufs, lait cru et miel – page 14

Partie II – Plan de surveillance

- Volet 1 : animaux de boucherie – page 21
- Volet 2 : volailles, lapins et gibiers d'élevage – page 24
- Volet 3 : poissons d'élevage, œufs, lait cru et miel – page 26

PARTIE I - PLANS DE CONTRÔLE

VOLET 1 – Plan de contrôle animaux de boucherie

BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2024

Les bovins

Sur les 15 475 prélèvements initialement programmés en 2024, 14 616 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de contrôle dans la filière bovine est de 94,4%, en diminution par rapport à 2023 (95,9% de réalisation).

4,6% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas ciblés (6,4% en 2023). La difficulté à effectuer des prélèvements ciblés se rencontre particulièrement en élevage où 9,8% de prélèvements (10,4% en 2023) sont aléatoires contre 2,2% des prélèvements réalisés à l'abattoir (4,4% en 2023). Deux ans après la mise en œuvre de la réglementation, il subsiste encore des confusions entre le plan de contrôle et le plan de surveillance.

Tableau 1. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière bovine.

		Nombre de prélèvements prévisionnels			Nombre de prélèvements réalisés et analysés				Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés			
		Elevage	Abattoir	Total	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	1 300	1 600	2 900	1 204	1 530	2 734	94,3%	1 075	1 497	2 572	88,7%
A1b	Thyréostatiques	150	600	750	145	591	736	98,1%	126	572	698	93,1%
A1c	Esters de stéroïdes	1 650	1 100	2 750	1 448	1 067	2 515	91,5%	1 309	1 041	2 350	85,5%
	Esters de progestagènes		200	200		196	196	98%		191	191	95,5%
A1e	Béta-agonistes	1 665	1 700	3 365	1 481	1 650	3 131	93%	1 343	1 613	2 956	87,8%
A2a	Chloramphénicol	330	200	530	283	196	479	90,4%	253	195	448	84,5%
A2b	Nitrofuranes		220	220		217	217	98,6%		213	213	96,8%
A2c	Nitroimidazoles		150	150		148	148	98,7%		147	147	98%
A3b	Pesticides (Fipronil, fenthion (et leurs métabolites), indoxacarb), plan LNR		10	10		10	10	100%		8	8	80%
A3e	RBST	200		200	92		92	46%	91		91	45,5%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		2 100			2 080				2 043		
	Antibiotiques (méthode microbiologique)		500	2 600		493	2 573	99%		482	2 525	97,1%
B1b	Avermectines		200	200		199	199	99,5%		193	193	96,5%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		300	300		299	299	99,7%		288	288	96%
B1c	Tranquillisants		50	50		50	50	100%		49	49	98%
B1d	AINS		700	700		697	697	99,6%		683	683	97,6%
	Glucocorticoïdes		450	450		442	442	98,2%		434	434	96,4%
B2	Anticoccidiens		100	100		98	98	98%		97	97	97,0%
TOTAL		5 295	10 180	15 475	4 653	9 963	14 616	94,4%	4 197	9 746	13 943	90,1%

Les porcins

Sur les 9 377 prélèvements programmés, 9 309 ont été réalisés et analysés. Le taux de réalisation du plan de contrôle dans la filière porcine est de 99,3%, et identique à celui de 2023 (99,1%).

1,90 % des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés (ciblage total en nette amélioration par rapport à 2023 avec 3,32% de prélèvements non ciblés).

Comme pour la filière porcine, cette difficulté à effectuer des prélèvements ciblés se rencontre particulièrement en élevage où 9,35% de prélèvements (7,98% en 2023) sont aléatoires contre 1,51% des prélèvements réalisés à l'abattoir (3,08% en 2023).

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière porcine.

		Nombre de prélèvements prévisionnels			Nombre de prélèvements réalisés et analysés				Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés			
		Elevage	Abattoir	Total	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	100	225	325	98	217	315	96,9%	92	213	305	93,8%
A1b	Thyréostatiques	100	260	360	97	260	357	99,2%	88	250	338	93,9%
A1c	Esters de stéroïdes		80	80		79	79	98,8%		76	76	95%
	Esters de progestagènes		200	200		196	196	98%		192	192	96%
A1e	Béta-agonistes	190	600	790	182	599	781	98,9%	166	586	752	95,2%
A2a	Chloramphénicol	90	1 396	1 486	83	1 386	1 469	98,9%	71	1 371	1 442	97%
A2b	Nitrofuranes		316	316		314	314	99,4%		309	309	97,8%
A2c	Nitroimidazoles		1 200	1 200		1 195	1 195	99,6%		1 179	1 179	98,3%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion (et leurs métabolites), indoxacarb) plan LNR		20	20		20	20	100%		19	19	95%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		2 000			1 998				1 978		
	Antibiotiques (méthode microbiologique)		400	2 400		399	2 397	99,9%		390	2 368	98,7%
B1b	Avermectines		300	300		299	299	99,7%		296	296	98,7%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		900	900		886	886	98,4%		870	870	96,7%
B1c	Tranquillisants		100	100		100	100	100%		97	97	97%
B1d	AINS		350	350		352	352	100,6%		348	348	99,4%
	Glucocorticoides		450	450		449	449	99,8%		446	446	99,1%
B2	Anticoccidiens		100	100		100	100	100%		95	95	95%
TOTAL		480	8 897	9 377	460	8 849	9 309	99,3%	417	8 715	9 132	97,4%

Les ovins et les caprins

Sur les 1 504 prélèvements programmés, 1 465 ont été réalisés et analysés, soit un très bon taux de réalisation du plan de contrôle dans les filières ovine et caprine (97,4% contre un taux > 98% en 2023).

5,87% des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés contre 4,91% en 2023.

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans les filières ovine et caprine.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)			Nombre de prélèvements réalisés et analysés (abattoir)				Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés (abattoir)			
		Ovins	Caprins	Total	Ovins	Caprins	Total	% du prévisionnel	Ovins	Caprins	Total	% du prévisionnel
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	120	5	125	114	5	119	95,2%	96	5	101	80,8%
A1b	Thyréostatiques	40	5	45	37	5	42	93,3%	31	5	36	80%
A1e	Béta-agonistes	95	5	100	92	4	96	96%	87	4	91	80%
A2a	Chloramphénicol	90	5	95	86	5	91	95,8%	81	5	86	90,5%
A2b	Nitrofuranes	45	0	45	44	0	44	97,8%	39	0	39	86,7%
A2c	Nitroimidazoles	40	0	40	39	0	39	97,5%	38	0	38	95%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	2	2	4	0	2	2	50%	0	2	2	50%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	540	20	560	533	20	553	98,8%	516	19	535	95,5%
B1b	Avermectines	150	5	155	149	5	154	99,4%	142	5	147	94,8%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	80	5	85	79	5	84	98,8%	72	5	77	90,6%
B1c	Tranquillisants	10	0	10	9	0	9	90%	9	0	9	90%
B1d	AINS	40	6	46	39	6	45	97,8%	38	6	44	95,7%
	Glucocorticoïdes	40	4	44	37	4	41	93,2%	35	4	39	88,6%
B2	Anticoccidiens	150	0	150	146	0	146	97,3%	135	0	135	90%
TOTAL		1 442	62	1 504	1 404	61	1 465	97,4%	1 319	60	1 379	91,7%

Les équins

100% des prélèvements programmés ont été réalisés (94% de réalisation en 2023).

Le ciblage des prélèvements est en forte progression avec 1,67% des prélèvements réalisés qui ne sont pas ciblés contre 8,51% en 2023.

Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière équine.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	5	5	100%	5	100%
A1b	Antithyroïdien	5	5	100%	5	100%
A1e	Béta-agonistes	5	5	100%	5	100%
A2a	Chloramphénicol	5	5	100%	5	100%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	2	2	100%	2	100%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	5	5	100%	5	100%
B1b	Avermectines	5	5	100%	5	100%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	5	5	100%	5	100%
B1c	Tranquillisants	5	5	100%	5	100%
B1d	AINS	15	15	100%	14	93,3%
	Glucocorticoïdes	3	3	100%	3	100%
TOTAL		60	60	100%	59	98,3%

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2024

Les bovins

Sur 14 616 prélèvements réalisés et analysés, 33 non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 5**.

Le taux de non-conformités est identique en 2023 et 2024 (0,22%).

Ces non-conformités font suite à des prélèvements ciblés réalisés à l'abattoir. Les critères de ciblage renseignés sont pertinents : présence de traces d'injection, infiltration au niveau du collier, animal accidenté (fractures) ou de lésions à l'abattoir (abcès, péritonite, arthrite, pneumonie, myosite, etc.).

Le groupe de substances présentant le plus de non-conformités semble être celui des antibiotiques (B1) mais parmi les trois groupes de substances concernés par des non-conformités, c'est dans le groupe B1 que le ciblage des prélèvements est le plus fréquemment réalisé (cf. **tableau 1**). Un bon ciblage entraînant mécaniquement une hausse des non-conformités, il n'est donc pas possible de conclure à une proportion de non-conformités réellement plus importante en B1a que dans les autres groupes de substances.

Sur les 33 non-conformités mises en évidence, 30 ont été transmises à la DGAL.

Toute non-conformité sans suite associée n'est pas comptabilisée par l'EFSA dans le bilan des plans de contrôle de la France, c'est donc une perte de valorisation de la donnée.

Tableau 5. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière bovine pour les différents groupes de substances

		Nombre d'échantillons réalisés et analysés			Nombre de non-conformités	% de non-conformités
		Elevage	Abattoir	Total		
A1a A1c A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	1204	1530	2734	3	0,11%
A1b	Thyréostatiques	145	591	736	0	0%
A1c	Esters de stéroïdes	1448	1067	2515	0	0%
	Esters de progestagènes		196	196	0	0%
A1e	Béta-agonistes	1481	1650	3131	0	0%
A2a	Chloramphénicol	283	196	479	0	0%
A2b	Nitrofuranes		217	217	0	0%
A2c	Nitroimidazoles		148	148	0	0%
A3b	Pesticides (Fipronil, fenthion (et leurs métabolites), indoxacarb) - plan LNR		10	10	0	0%
A3e	RBST	92		92	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		2080	2573	22	1,06%
	Antibiotiques (méthode microbiologique)		493		1	0,20%
B1b	Avermectines		199	199	0	0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		299	299	0	0%
B1c	Tranquillisants		50	50	0	0%
B1d	AINS		697	697	5	0,72%
	Glucocorticoïdes		442	442	2	0,45%
B2	Anticoccidiens		98	98	0	0%
TOTAL		4653	9963	14616	33	0,23%

Mesure de gestion des non-conformités

Pour onze cas de non-conformités (antibiotiques), les denrées n'ont pas été mises sur le marché (saisie totale de la carcasse). Pour treize autres cas de non-conformités (antibiotiques, glucocorticoïdes, AINS), les carcasses ont été partiellement saisies.

Pour les substances autorisées (groupe B), les inspections relatives à la pharmacie vétérinaire ont été menées dans 18 des 32 élevages concernés (élevages dont étaient issus les animaux détectés non conformes). Ces inspections ont donné lieu à deux avertissements, un procès-verbal et deux mises en demeure.

Les services d'inspection ont conclu à :

- Un non-respect des temps d'attente dû à la mauvaise tenue du registre d'élevage (absence d'enregistrement ou enregistrement partiel) dans douze enquêtes,
- Un non-respect des temps d'attente dû à une erreur humaine dans trois cas,
- Un temps d'attente respecté pour une enquête.

Aucun traitement frauduleux n'a été mis en évidence au cours de l'inspection pharmacie vétérinaire diligentée dans le cadre de la non-conformité en stéroïde. Diverses non-conformités sur le volet pharmacie vétérinaire (ordonnances non conservées, médicaments vétérinaires périmés, conditions de stockage non conformes) ont été constatées. Elles ont fait l'objet d'une mise en demeure.

Les porcins

Sur 9 309 prélèvements réalisés et analysés, 25 non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 6**.

Le taux de non-conformités a légèrement diminué (2,27% en 2024 contre 0,34% en 2023).

Ces non-conformités font suite à des prélèvements ciblés réalisés à l'abattoir.

Les critères de ciblage renseignés sont pertinents (conformation particulièrement bonne ou atypique ou lésions telles que : lésions respiratoires, arthrite, abcès etc.).

Tableau 6. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière porcine pour les différents groupes de substances

		Nombre d'échantillons réalisés et analysés			Nombre de non-conformités	% de non-conformités
		Elevage	Abattoir	Total		
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	98	217	315	16	5,08%
A1b	Thyréostatiques	97	260	357	0	0%
A1c	Esters de stéroïdes/Esters de progestagènes		275	275	0	0%
A1e	Béta-agonistes	182	599	781	0	0%
A2a	Chloramphénicol	83	1386		0	0%
A2b	Nitrofuranes		314	2978	1	0,32%
A2c	Nitroimidazoles		1195		2	0,17%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion (et leurs métabolites), indoxacarb) - plan LNR		20	20	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		1998	2397	4	0,20%
	Antibiotiques (méthode microbiologique)		399		0	0,00%
B1b	Avermectines		299	1185	0	0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		886		2	0,23%
B1c	Tranquillisants		100	100	0	0%
B1d	AINS		352	352	0	0%
	Glucocorticoïdes		449	449	0	0%
B2	Anticoccidiens		100	100	0	0%
TOTAL		460	8849	9309	25	0,27%

Mesures de gestion des non-conformités

Pour les non-conformités, les produits étaient consommés au moment de la mise en évidence du résultat non conforme, à l'exception de quatre cas pour lesquels les denrées n'ont pas été mises sur le marché (saisie totale).

Dans les cas de non-conformités en antibiotiques, les prélèvements ont été réalisés sur des carcasses partiellement saisies (deux prélèvements) et totalement saisies (deux prélèvements).

Les investigations menées en élevage pour ces quatre non-conformités inspections ont conclu à :

- des défauts majeurs d'enregistrements des administrations médicamenteuses. Cette inspection a donné lieu à une mise en demeure,
- l'envoi d'un animal traité à l'abattoir sous délai d'attente suite à une erreur de distribution d'aliment médicamenteux,
- une administration d'un traitement destiné aux truies par le biais de la machine à soupe (et non à l'auge) ce qui a entraîné la contamination du lot de porcs charcutiers partant concomitamment au traitement. L'administration du traitement était non conforme à l'ordonnance et au protocole de soins qui prévoyait en cas d'utilisation de la machine à soupe d'appliquer le délai d'attente à l'ensemble de l'élevage.

La présence de nitrofuranes sur un prélèvement de boyaux s'est révélée inférieure la valeur de référence définie réglementairement : l'échantillon est considéré comme non conforme avec présence de nitrofuranes mais sans mesure de gestion attendue.

Les deux carcasses non conformes en nitroimidazoles ont été partiellement saisies.

La BNEVP, dans un premier temps, a laissé la main aux DD(ETS)PP pour la mise en place des suites (pas de problème antérieur connu pour ces élevages) et les enquêtes en élevage.

L'enquête diligentée dans l'un des deux élevages n'a pas mis en évidence de pratique médicamenteuse frauduleuse. Des prélèvements d'aliment composé porc ont été réalisés sur site ainsi que de nouveaux prélèvements de muscle de porc en abattoir : les résultats d'analyse se sont révélés tous conformes. Aucun point commun probant entre les deux élevages n'a pu être établi, et la présence de cette substance n'a pu être expliquée.

La présence de la 17 bêta-nandrolone, molécule endogène chez le porc mâle non castré et cryptorchide, n'est normalement pas retrouvée de manière naturelle chez le porc mâle castré ou la femelle. Les informations relatives au prélèvement, notamment le sexe de l'animal, sont indispensables pour conclure avec certitude sur le résultat d'analyse.

Sur les 11 non-conformités remontées à la DGAL, un prélèvement sur un porc mâle entier s'est finalement révélé conforme (production endogène de 17-béta nandrolone).

Dans 9 cas où une truie a été prélevée avec présence de 17-béta nandrolone, des prélèvements de soies ont été demandés. Les résultats d'analyses de six prélèvements de soies pour recherche d'esters de stéroïdes se sont révélés conformes.

Les ovins et les caprins

Sur 1 465 prélèvements réalisés et analysés, 17 non-conformités ont été relevées sur la filière ovine. Aucune non-conformité n'a été relevée dans la filière caprine.

Les résultats sont présentés dans le **tableau 7**.

Le taux de non-conformités entre 2023 et 2024 est stable (1,16% contre 1,34% en 2023), notamment pour la recherche des promoteurs de croissance.

Tableau 7. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière ovine pour les différents groupes de substances

		Nombre d'échantillons ovin/caprin réalisés et analysés	Nombre de non-conformités	% de non-conformités
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	119	15	12,61%
A1b	Thyréostatiques	42	0	0%
A1e	Béta-agonistes	96	0	0%
A2a	Chloramphénicol	91	0	0%
A2b	Nitrofuranes	44	0	0%
A2c	Nitroimidazoles	39	0	0%
A3b	Fipronil, fenthion (et leurs métabolites), indoxacarb	2	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	553	1	0,18%
B1b	Avermectines	154	0	0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	84	0	0%
B1c	Tranquillisants	9	0	0%
B1d	AINS	45	0	0,0%
	Glucocorticoïdes	41	1	2%
B2	Anticoccidiens	146	0	0%
TOTAL		1465	17	1,16%

Mesures de gestion des non-conformités

Les carcasses non conformes en antibiotiques et en anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ont fait l'objet d'une saisie totale, les denrées n'ont donc pas été mises sur le marché.

Pour les ovins, aucune limite maximale de résidus (LMR) n'existe pour les AINS. En l'absence d'information sur une éventuelle prescription d'un traitement médicamenteux par un vétérinaire, la LMR cascade ne s'applique pas et l'échantillon est donc déclaré non conforme.

La 17-alpha nandrolone a été mise en évidence dans 23 prélèvements d'urine.

19 prélèvements avec présence de cette substance ont été transmis à la DGAL :

- 8 prélèvements se sont avérés conformes suite à :

- la recherche d'esters de stéroïdes sur des prélèvements complémentaires de laine sur des animaux du même type (âge et sexe) dont les résultats d'analyse se sont avérés conformes,
- un prélèvement a été réalisé sur une brebis de plus d'un an avec un risque de gestation. La 17-alpha nandrolone est alors considérée comme une molécule endogène.

Six inspections pharmacie vétérinaire ont été réalisées. Aucune n'a permis de mettre en évidence une pratique frauduleuse ou illégale de stéroïdes ni de déterminer la cause de la présence de 17-alpha nandrolone (à l'exception d'une inspection où les éléments recueillis plaident pour une sécrétion endogène de nandrolone sur un animal hermaphrodite).

Une mise en demeure et un avertissement ont été dressés à l'encontre d'éleveurs pour cause d'absence totale ou partielle d'enregistrement des traitements médicamenteux et d'absence partielle d'ordonnances.

- Sur les onze prélèvements avec présence de 17-alpha nandrolone transmis à la DGAL, sept inspections pharmacie vétérinaire ont été réalisées. Aucune n'a permis de mettre en évidence une pratique frauduleuse ou illégale de stéroïdes ni de déterminer la cause de la présence de 17-alpha nandrolone.

Trois prélèvements de laine sur des animaux de même âge et même sexe pour recherche d'esters de stéroïdes ont été réalisés. En l'absence de retour de résultats d'analyse, aucune conclusion sur la conformité des prélèvements ne peut être formulée.

Il est parfois difficile pour les services vétérinaires de réaliser les prélèvements de laine demandés par le laboratoire national de référence pour lever une suspicion en stéroïdes.

En effet la saisonnalité des productions ne permet pas aux agents de pouvoir reprélever un animal de même âge/sexes que celui non conforme (animaux tondus, agneaux trop jeunes, donc impossibilité de respecter le critère âge, transhumance donc les prélèvements de laine ne sont faits qu'à partir de l'automne).

Les équins

Sur 60 prélèvements réalisés et analysés, 1 non-conformité a été relevée. Les résultats sont présentés dans le **tableau 8**.

Le taux de non-conformités est de 1,7%. Il est en augmentation par rapport à 2023, année au cours de laquelle aucune non-conformité n'avait été mise en évidence.

Tableau 8. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière équine pour les différents groupes de substances

		Prélèvements réalisés et analysés	Nombre de non-conformité	% de non-conformité
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	5	0	0%
A1b	Antithyroïdien	5	0	0%
A1e	Béta-agonistes	5	0	0%
A2a	Chloramphénicol	5	0	0%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	2	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	5	1	20%
B1b	Avermectines	5	0	0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	5	0	0%
B1c	Tranquillisants	5	0	0%
B1d	AINS	15	0	0%
	Glucocorticoïdes	3	0	0%
TOTAL		60	1	1,7%

Mesures de gestion des non-conformités

Aucune mesure de gestion des services d'inspection n'a été communiquée à la DGAL concernant la non-conformité en dihydrostreptomycine.

Cette substance ne dispose pas de limite maximale de résidus pour les équidés. Cependant elle peut être utilisée dans le cadre de la cascade avec la prescription d'un vétérinaire.

Le résultat de l'analyse de confirmation met en évidence une concentration telle que le résultat ne peut être considéré que non conforme qu'il y ait eu ou non recours à la cascade.

VOLET 2 – Plan de contrôle volailles, lapins et gibiers d'élevage

BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2024

Les volailles

Sur les 7 222 prélèvements initialement programmés, 7 028 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de contrôle dans la filière volailles s'élève à 97,3% (97,9% en 2023).

3,1% des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés contre 3,4 % en 2023.

Cette difficulté à effectuer des prélèvements ciblés se rencontre particulièrement en élevage où 8,8% de prélèvements (13,1% en 2023) sont aléatoires contre 2,5% des prélèvements réalisés à l'abattoir (2,2% en 2023).

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière volailles.

		Nombre de prélèvements prévisionnels			Nombre de prélèvements réalisés et analysés				Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés			
		Elevage	Abattoir	Total	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	85	310	395	75	307	382	96,7%	70	304	374	94,7%
A1e	Béta-agonistes	85	510	595	76	502	578	97,1%	72	477	549	92,3%
A2a	Chloramphénicol	320	945	1 265	285	938	1 223	96,7%	257	925	1 182	93,4%
A2b	Nitroimidazoles	275	755	1 030	249	748	997	96,8%	226	726	952	92,4%
A2c	Nitrofuranes		610	610		606	606	99,3%		598	598	98%
A2a	Pesticides (fipronil et son métabolite) - Plan LNR		7	7		7	7	100%		6	6	85,7%
A3g	Antiviraux		100	100		54	54	54%		49	49	49%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		1 890	1 890		1 851	1 851	97,9%		1 811	1 811	95,8%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		300	300		301	301	100,3%		294	294	98%
B1d	AINS		115	115		115	115	100%		113	113	98,3%
B2	Anticoccidiens		915	915		914	914	99,9%		881	881	96,3%
	TOTAL	765	6 457	7 222	685	6 343	7 028	97,3%	625	6 184	6 809	94,3%

Les lapins

Le taux de réalisation des prélèvements est de 100%, identique à celui de 2023.

On note une très nette amélioration du ciblage des prélèvements avec 2,6% des prélèvements réalisés qui ne sont pas ciblés contre 9,5% en 2023.

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière lagomorphe.

	Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés		
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel	
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	10	10	100%	10	100%
A1e	Béta-agonistes	5	5	100%	5	100%
A2a	Chloramphénicol	15	15	100%	13	86,7%
A2b	Nitrofuranes	15	15	100%	15	100%
A2c	Nitroimidazoles	15	15	100%	14	93,3%
B1a	Antibiotiques (chimie)	90	90	100%	90	100%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10	10	100%	10	100%
B1d	AINS	10	10	100%	9	90%
B2	Anticoccidiens	25	25	100%	24	96%
TOTAL		195	195	100%	190	97,4%

Les gibiers d'élevage

Le taux de réalisation des prélèvements est en légère diminution : 84,4% contre 85,7% en 2023.

Le taux de prélèvements non ciblés est en progression : 5,3% des prélèvements réalisés sont non ciblés en 2024 contre 2,5% en 2023.

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière gibier d'élevage.

	Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés		
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel	
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	10	9	90%	8	80%
A2a	Chloramphénicol	10	8	80%	8	80%
A2c	Nitroimidazoles	10	8	80%	8	80%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	30	25	83,3%	23	76,7%
B1b	Avermectines	15	13	86,7%	13	86,7%
B1d	AINS	5	5	100%	5	100%
B2	Anticoccidiens	10	8	80%	7	70%
TOTAL		90	76	84,4%	72	80,0%

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2024

Les volailles

Sur 7 028 prélèvements réalisés et analysés, six non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 4**.

Le taux de non-conformités entre 2023 et 2024 a très légèrement augmenté (0,09% en 2024 contre 0,03% en 2023).

Tableau 4. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière volailles pour les différents groupes de substances

		Nombre d'échantillons réalisés et analysés			Non-conformités	
		Elevage	Abattoir	Total	Nombre	% de non-conformités
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcylidiques	75	307	382	1	0,26%
A1e	Béta-agonistes	76	502	578	0	0%
A2a	Chloramphénicol	285	938	1 223	0	0%
A2b	Nitrimidazoles	249	748	997	0	0%
A2c	Nitrofuranes		606	606	0	0%
A2a	Pesticides (fipronil et son métabolite) - Plan LNR		7	7	0	0%
A3g	Antiviraux		54	54	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		1 851	1 851	5	0,3%
b1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		301	301	0	0%
B1d	AINS		115	115	0	0%
B2	Anticoccidiens		914	914	0	0%
TOTAL		685	6 343	7 028	6	0,09%

Mesures de gestion des non-conformités

Concernant la non-conformité en 17-béta boldénone, l'enquête en élevage et les prélèvements d'aliments n'ont pas été réalisés.

Les prélèvements ne peuvent en effet être faits qu'en fin de bande (plusieurs mois peuvent s'écouler entre la connaissance d'une non-conformité sur un foie de volailles et la possibilité de prélever de l'aliment).

Une non-conformité en antibiotiques concerne une administration de médicaments vétérinaires en cascade sur prescription du vétérinaire mais avec un temps d'attente insuffisant bien que le vétérinaire ait respecté le temps minimum réglementaire.

Concernant deux autres non-conformités en antibiotiques, les enquêtes ont mis en évidence des mauvaises pratiques d'élevage (mélange de femelles avec les mâles sous traitement). La DD(ETS)PP a communiqué auprès des vétérinaires et de la filière volailles pour rappeler l'importance de bien isoler les animaux traités des animaux non traités.

Les lapins et les gibiers d'élevage

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2024.

VOLET 3 – Plan de contrôle Poissons d'élevage, œufs, lait cru, miel

BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2024

Les poissons d'élevage

Le taux de réalisation des prélèvements est en nette progression (93,5% en 2024 contre 81,6% de réalisation en 2023).

Le ciblage des prélèvements a fortement augmenté en 2024 : 19,31% de prélèvements non ciblés (contre 9,64% en 2023).

Tableau 1. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière poisson d'élevage.

	Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a- A1c - A1d	30	28	93,3%	22	73,3%
A2a	30	28	93,3%	20	66,7%
A2b	30	29	96,7%	24	80%
A3a	60	54	90%	49	81,7%
B1a	130	122	93,8%	93	71,5%
B1b	30	29	96,7%	26	86,7%
TOTAL	310	290	93,5%	234	75,5%

Les œufs de poules et de cailles

Remarque :

Depuis 2019, il est demandé de faire des prélèvements d'œufs pour réaliser des combinaisons d'analyses :

« Chloramphénicol + Sulfamides + Anticoccidiens »

« Nitrofuranes + Sulfamides + Anticoccidiens »

« Nitroimidazoles + Antibiotiques + Anticoccidiens »

Les nombres de prélèvements indiqués dans le tableau ci-dessus sont plus élevés que ceux prévus dans l'instruction technique DGAL/SDEIGIR/2024-38, l'extraction SIGAL étant faite sur la base de 1 analyse correspond à 1 prélèvement.

Le taux de réalisation des prélèvements est en légère baisse par rapport à l'année précédente (89,7% (89,5% de réalisation pour les œufs de poules et 118,18% pour les œufs de cailles) contre 91,7% en 2023).

On note :

- une dégradation du ciblage des prélèvements d'œufs de poules avec 13,94% des prélèvements réalisés qui ne sont pas ciblés (contre 7,61% en 2023),
- une très nette amélioration du ciblage pour les œufs de cailles avec 7,69% des prélèvements d'œufs de cailles réalisés qui ne sont pas ciblés (contre 22,22% en 2023).

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière œufs (poules et cailles).

		Nombre de prélèvements prévisionnels			Nombre de prélèvements réalisés et analysés			% du prévisionnel	Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés			% du prévisionnel
		Poule	Caille	Total	Poule	Caille	Total		Poule	Caille	Total	
A2a	Chloramphénicol	170		170	157		157	92,4%	135		135	79,4%
A2b	Nitrofuranes	170		170	149		149	87,6%	134		134	78,8%
A2c	Nitroimidazoles	140		140	127		127	90,7%	107		107	76,4%
B1a	Antibiotiques (méthode biologique - plan LNR)	140	3	143	126	4	130	90,9%	104	3	107	74,8%
	Sulfamides	340	3	343	302	3	305	88,9%	264	3	267	77,8%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	50		50	43		43	86%	37		37	74%
B2	Anticoccidiens	480	5	485	430	6	436	89,9%	367	6	373	76,9%
TOTAL		1490	11	1501	1334	13	1347	89,7%	1148	12	1160	77,3%

Le lait cru

Toute filière confondue, le taux de réalisation des prélèvements est très bon (96,6%) et identique à 2023 (96,4%).

Pendant on note :

- une dégradation du ciblage des prélèvements pour le lait cru de vache (12,97% de prélèvements non ciblés contre 7,20% en 2023),
- une diminution du nombre de prélèvements non ciblés pour le lait cru de chèvre (14,3% de prélèvements non ciblés contre 18,18% en 2023),
- une forte progression du ciblage pour le lait cru de brebis avec 100% de prélèvements ciblés (22,2% de prélèvements non ciblés en 2023).

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière lait cru de vache.

		Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	50	50	100%	41	82%
A3b	Fipronil + métabolites, fenthion + métabolites, indoxacarb (pesticides organophosphorés)	5	6	120%	6	120%
B1a-B1b-B1d	Antibiotiques (méthode chimique), benzimidazoles et AINS	265	256	96,6%	210	79,2%
B1a-B1b-B1d	Antibiotiques (méthode microbiologique), benzimidazoles et AINS	500	482	96,4%	428	85,6%
B21b	Avermectines	60	62	103,3%	60	100%
TOTAL		880	856	97,3%	745	84,7%

Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière lait cru de chèvre.

		Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	17	15	88,2%	13	76,5%
B1a-B1b-B1d	Antibiotiques (méthode chimique), benzimidazoles et AINS	7	6	85,7%	6	85,7%
B1a-B1b-B1d	Antibiotiques (méthode microbiologique), benzimidazoles et AINS	10	9	90%	7	70%
B21b	Avermectines	5	5	100%	4	80%
TOTAL		39	35	89,7%	30	76,9%

Tableau 5. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière lait cru de brebis.

Lait cru de brebis	Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a Chloramphénicol	10	8	80%	8	80%
B1a-B1b-B1d Antibiotiques (méthode chimique), benzimidazoles et AINS	4	3	75%	3	75%
B1a-B1b-B1d Antibiotiques (méthode microbiologique), benzimidazoles et AINS	6	6	100%	6	100%
B21b Aversectines	4	3	75%	3	75%
TOTAL	24	20	83,3%	20	83,3%

Le miel

Le taux de réalisation des prélèvements est bon (91%) mais en légère diminution par rapport à 2023 (95%).

36,5% des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés (contre 30% en 2023).

Tableau 6. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière miel.

	Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a Chloramphénicol	55	49	89,1%	32	58,2%
A2b Nitrofuranes	55	52	94,5%	35	63,6%
A3b fenthion, chlorfenvinphos (pesticides organophosphorés), deltaméthrine, cyperméthrine (pyréthres), fipronil et métabolite - Plan LNR	60	53	88,3%	37	61,7%
B1a Antibiotiques (méthode chimique) - plan LNR	95	86	90,5%	55	57,9%
B1b amitraze + métabolites (pesticide formamidine), Tau-fluvalinate et coumaphos - plan LNR	60	56	93,3%	29	48,3%
TOTAL	325	296	91,1%	188	57,8%

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2024

Les poissons d'élevage

Sur 290 prélèvements réalisés et analysés, deux non-conformités ont été mises en évidence. Les résultats sont présentés dans le **tableau 7**.

La proportion globale de non-conformités est du même ordre que celle de 2023 (0,69% en 2024 contre 0,7% en 2023).

Tableau 7. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière poisson d'élevage pour les différents groupes de substances

		Nombre d'échantillons réalisés et analysés	Nombre de non-conformité	% de non-conformité
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	28	0	0%
A2a	Chloramphénicol	28	0	0%
A2b	Nitrofuranes	29	0	0%
A3a	Colorants	54	1	1,9%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	122	1	0,8%
B1b	Avermectines	29	0	0%
TOTAL		290	2	0,69%

Mesures de gestion des non-conformités

La Brigade Nationale d'Enquête Vétérinaire et Phytosanitaire (BNEVP) est intervenue dans le cadre de l'enquête liée à la présence du colorant vert malachite.

Une enquête a été réalisée

Le laboratoire national de référence précise que le ratio vert malachite/leucobase mis en évidence par l'analyse du prélèvement, exclut formellement un traitement médicamenteux frauduleux ou une contamination environnementale. En effet, quelle que soit la date de la contamination des poissons d'élevage par le colorant, le vert malachite aurait dû être métabolisé par les poissons et sa concentration aurait été très inférieure à la leucobase.

Une contamination des échantillons, probablement par les gants colorés (de jardin ou chirurgicaux), des personnes qui ont manipulé les échantillons est suspectée.

Les œufs de poules et de cailles

Sur 13 prélèvements d'œufs de caille, deux non-conformités ont été mises en évidence. Les résultats sont présentés dans le **tableau 8**.

La proportion globale de non-conformités est très nettement supérieure à celle de 2023 (0,00%), ce constat devant cependant être nuancé par le nombre de prélèvements faibles sur les œufs de cailles, pouvant entraîner une grande variabilité du taux de non-conformité d'une année sur l'autre.

Tableau 8. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière œufs pour les différents groupes de substances

		Nombre de prélèvements d'œufs réalisés et analysés		Non-conformités			
		Poule	Caille	Poule	% de non-conformité	Caille	% de non-conformité
A2a	Chloramphénicol	157		0	0%		
A2b	Nitrofuranes	149		0	0%		
A2c	Nitroimidazoles	127		0	0%		
B1a	Antibiotiques (méthode chimique-plan LNR)	126	4	0	0%	0	0%
	Sulfamides	302	3	0	0%	0	0%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	43		0	0%		
B2	Anticoccidiens	430	6	0	0%	2	33,3%
TOTAL		1334	13	0	0%	2	15,4%

Mesures de gestion des non-conformités

Le lot d'œufs de caille prélevé n'a pas été mis sur le marché. Suite à une mise en demeure dans un cadre hors PSPC, le professionnel avait de lui-même décidé de ne plus vendre sa production d'œufs. Un arrêté préfectoral de suspension d'activité a été acté.

La levée de cette suspension d'activité a été subordonnée à la réalisation de nouvelles analyses de la part du professionnel et d'une analyse officielle.

Les résultats d'analyses de prélèvements officiels complémentaires (en plus de ceux réalisés par le professionnel) se sont avérés conformes. Les restrictions ont été levées et la commercialisation des œufs a été de nouveau autorisée.

Le lait cru et le miel

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence que ce soit dans les laits crus toute espèce confondue ou dans le miel.

CONCLUSIONS

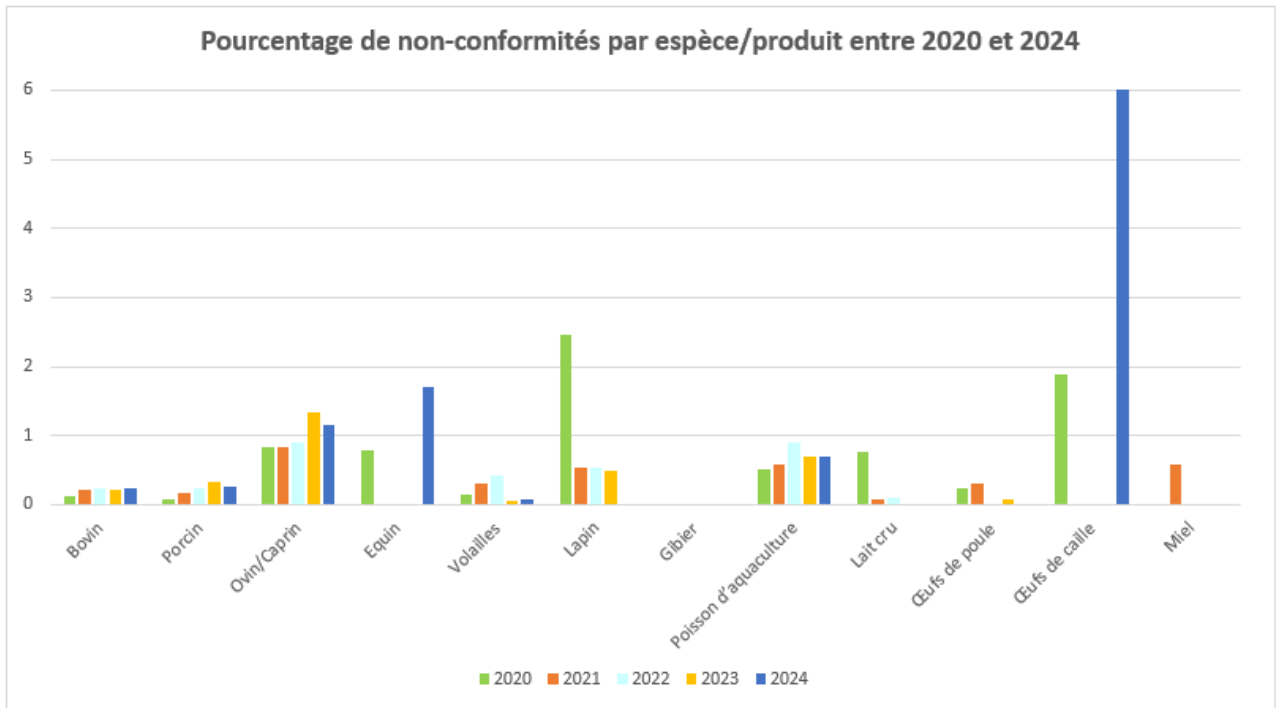
Globalement, les taux de non-conformités évoluent peu d'une année sur l'autre à l'exception des porcins et des ovins/caprins (voir **tableau 1** ci-dessous).

Pour les ovins/caprins, les taux de non-conformités sont généralement liés à la présence de stéroïdes dans les urines. Le double statut (endogène/exogène) de certains stéroïdes pose de nombreux problèmes d'interprétation des résultats par le laboratoire national de référence.

Tableau 1. Proportion de non-conformités mises en évidence dans les différentes filières entre 2020 et 2023¹

Taux de non-conformité (%)	2020	2021	2022	2023	2024
Bovin	0,12	0,21	0,24	0,22	0,23
Porcin	0,09	0,16	0,24	0,34	0,27
Ovin/Caprin	0,83	0,83	0,91	1,34	1,16
Equin	0,8	0	0	0	1,7
Volailles	0,15	0,31	0,42	0,06	0,09
Lapin	2,45	0,53	0,54	0,5	0
Gibier	0	0	0	0	0
Poisson d'aquaculture	0,51	0,58	0,9	0,7	0,69
Lait cru	0,77	0,07	0,1	0	0
Œufs de poule	0,25	0,31	0	0,07	0
Œufs de caille	1,88	0	0	0	15,4
Miel	0	0,59	0	0	0

¹Une nouvelle réglementation relative à la mise en place des plans de contrôle/surveillance est entrée en vigueur en 2023, en remplacement de la directive 96/23 (uniquement plans de contrôle).



PARTIE II - PLANS DE SURVEILLANCE

VOLET 1 – Plan de surveillance animaux de boucherie

BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2024

Les bovins

Sur les 235 prélèvements programmés, 223 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de surveillance dans la filière bovine est de 94,9% contre 103,7% en 2023 (année où le nombre de prélèvements pour la recherche d'esters de stéroïdes avait été multiplié par 3 par rapport à la programmation prévisionnelle).

5,8% des prélèvements ne sont réalisés de façon aléatoire (en nette amélioration par rapport à 2023 où 10,7% des prélèvements n'étaient pas réalisés aléatoirement).

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière bovine.

		Prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre	Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	10	10	100%	10	100%
A1b	Thyréostatiques	10	9	90%	9	90%
A1c	Esters de stéroïdes	5	5	100%	5	100%
A1e	Béta-agonistes	20	20	100%	20	100%
A3b	Pesticides (propraxur) - Plan LNR	5	5	100%	4	80%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	75	71	94,7%	67	89,3%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - Plan LNR	15	13	86,7%	13	86,7%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine, perméthrine)	15	13	86,7%	13	86,7%
	Avermectines	5	4	80%	4	80%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10	10	100%	10	100%
B1c	Tranquillisants	5	5	100%	3	60%
B1d	AINS	20	19	95%	16	80%
	Glucocorticoïdes	20	20	100%	18	90%
B2	Anticoccidiens	20	19	95%	18	90%
TOTAL		235	223	94,9%	210	89,4%

Les porcins

Sur les 260 prélèvements programmés, 256 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de surveillance dans la filière porcine est de 98,5% (101,1% en 2023).

2,73% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires (7,42% en 2023).

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière porcine.

		Prélèvements prévisionnels (abattoir)		Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	20		20	100%	20	100%
A1b	Thyréostatiques	10		10	100%	10	100%
A1c	Esters de stéroïdes	5		5	100%	4	80%
A1e	Béta-agonistes	10		9	90%	9	90%
A3b	Pesticides (propoxur) - plan LNR	5		5	100%	5	100%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	140		137	98%	133	95%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	15		15	100%	15	100%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine, perméthrine)	25		25	100%	23	92%
	Avermectines	10		10	100%	10	100%
B1c	Tranquillisants	10		10	100%	10	100%
B1d	Glucocorticoïdes	10		10	100%	10	100%
TOTAL		260		256	98,5%	249	95,8%

Les ovins et les caprins

Sur les 46 prélèvements initialement programmés, 44 ont été prélevés et analysés, soit un taux de réalisation de 95,7% (en nette progression par rapport à 2023 - 84,1%).

31,8% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires. On note une légère amélioration par rapport à 2023 (35,14%).

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans les filières ovine et caprine.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)			Nombre de prélèvements réalisés et analysés (abattoir)				Nombre de prélèvements réalisés, analysés et aléatoires (abattoir)			
		Ovin	Caprin	Total	Ovins	Caprins	Total	% du prévisionnel	Ovins	Caprins	Total	% du prévisionnel
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	2	2	4	2	2	4	100%	2	2	4	100%
A1e	Béta-agonistes	2	2	4	2	2	4	100%	2	1	3	75%
A3b	Pesticides (propoxur) - Plan LNR	2	2	4	2	2	4	100%	1	0	1	25%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	5	9	3	5	8	88,9%	3	0	3	33,3%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine, perméthrine)	4	3	7	3	3	6	85,7%	3	3	6	85,7%
B1b	Avermectines	4	2	6	4	2	6	100%	4	1	5	83,3%
B1c	Tranquillisants	4	2	6	4	2	6	100%	3	1	4	66,7%
B1d	Glucocorticoïdes	4	2	6	4	2	6	100%	3	1	4	66,7%
TOTAL		26	20	46	24	20	44	95,7%	21	9	30	65,2%

Les équins

Sur les 26 prélèvements initialement programmés, 26 ont été prélevés et analysés soit un taux de réalisation du plan de surveillance de 100% (92,9% en 2023).

3,8% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires (23,1% en 2023).

Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière équine.

		Prélèvements prévisionnels (abattoir)		Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	5		5	100%	5	100%
A3b	Pesticides (propoxur) - Plan LNR	2		2	100%	1	50%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	10		10	100%	10	100%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine, perméthrine)	5		5	100%	5	100%
	Avermectines	2		2	100%	2	100%
B1c	Tranquillisants	2		2	100%	2	100%
TOTAL		26		26	100%	25	96,2%

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2024

Les bovins

Sur 223 prélèvements réalisés et analysés, deux non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 5**.

Tableau 5. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière bovine pour les différents groupes de substances

		Nombre de prélèvements réalisés et analysés	Nombre de non-conformités	% de non-conformités
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	10	0	0%
A1b	Thyréostatiques	9	0	0%
A1c	Esters de stéroïdes	5	0	0%
A1e	Béta-agonistes	20	0	0%
A3b	Pesticides (propoxur) - Plan LNR	5	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	71	0	0%
	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan	13	0	0%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	13	0	0%
	Avermectines	4	0	0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10	0	0%
B1c	Tranquillisants	5	0	0%
B1d	AINS	19	1	5,3%
	Glucocorticoïdes	20	0	0%
B2	Anticoccidiens	19	0	0%
TOTAL		223	2	0,9%

Mesure de gestion des non-conformités

Aucune mesure de gestion n'a été mise en œuvre, la non-conformité n'ayant pas été remontée à la DGAL.

Les porcins

Sur 256 prélèvements réalisés et analysés, une non-conformité a été relevée. Les résultats sont présentés dans le **tableau 6**.

Tableau 6. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière porcine pour les différents groupes de substances

		Nombre de prélèvements réalisés et analysés	Nombre de non-conformités	% de non-conformité
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	20	1	5,0%
A1b	Thyréostatiques	10	0	0%
A1c	Esters de stéroïdes	5	0	0%
A1e	Béta-agonistes	9	0	0%
A3b	Pesticides (propoxur) - Plan LNR	5	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	137	0	0%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	15	0	0%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	25	0	0%
	Avermectines	10	0	0%
B1c	Tranquillisants	10	0	0%
B1d	Glucocorticoïdes	10	0	0%
TOTAL		256	1	0,4%

Mesures de gestion des non-conformités

Aucune mesure de gestion n'a été mise en œuvre, la non-conformité n'ayant pas été remontée à la DGAL.

Les ovins et les caprins

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2024.

Les équins

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2024.

VOLET 2 – Plan de surveillance volailles, lapins et gibiers d'élevage

BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2024

Les volailles

Sur les 274 prélèvements initialement programmés, 271 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de surveillance dans la filière volailles s'élève à 98,9% (contre 95,4% en 2023). 2,6% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires (en très légère augmentation par rapport à 2023 avec 2,2%).

Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière volailles.

		Prélèvements prévisionnels (abattoir)		Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre	Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel	
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	56	56	100%	56	100%	
A1e	Béta-agonistes	10	10	100%	8	80%	
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	94	94	100%	93	98,9%	
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	22	20	90,9%	19	86,4%	
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	62	61	98,4%	60	96,8%	
B1d	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10	10	100%	10	100%	
B2	AINS	10	10	100%	9	90%	
	Anticoccidiens	10	10	100%	9	90%	
TOTAL		274	271	98,9%	264	96,4%	

Les lapins

Le taux de réalisation des prélèvements est en légère diminution par rapport à 2023 (98,9% contre 100%).

32,2% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires (contre 10% en 2023).

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière lagomorphe.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre (abattoir)	% du prévisionnel	Nombre (abattoir)	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	2	2	100%	2	100%
A1e	Béta-agonistes	2	2	100%	2	100%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) plan LNR	4	4	100%	4	100%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	2	2	100%	2	100%
B1d	Glucocorticoïdes - Plan LNR	50	49	98%	30	60%
TOTAL		60	59	98%	40	66,7%

Les gibiers d'élevage

Sur les 18 prélèvements programmés, 94,4% ont été réalisés et analysés (en très forte augmentation par rapport à 2023 avec 61,1% de réalisation)

23,5% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires (contre 18,2% en 2023).

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière gibier d'élevage.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	4	3	75%	3	75%
A1e	Béta-agonistes	4	4	100%	4	100%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	4	100%	3	75%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	3	3	100%	1	33,3%
	Avermectines	3	3	100%	2	66,7%
TOTAL		18	17	94,4%	13	72,2%

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2024

Les volailles

Sur 271 prélèvements réalisés et analysés, une non-conformité en stéroïdes a été relevée sur un prélèvement de poulet de chair. Les résultats sont présentés dans le **tableau 1**.

Tableau 1. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière volailles pour les différents groupes de substances

		Nombre de prélèvements réalisés et analysés	Nombre de non-conformité	% de non-conformité
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	56	0	0%
A1e	Béta-agonistes	10	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	94	0	0%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	20	1	5%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	61	0	0%
B1d	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10	0	0%
B2	AINS	10	0	0%
	Anticoccidiens	10	0	0%
	TOTAL	271	1	0,4%

Mesure de gestion des non-conformités

Aucune mesure de gestion n'a été mise en œuvre, la non-conformité en nicarbazine mise en évidence sur un muscle de poulet de chair n'ayant pas été remontée à la DGAL.

Concernant les filières lapins et gibiers d'élevage, aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2024.

VOLET 3 – Plan de surveillance Poissons d'élevage, œufs, lait cru, miel

BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2024

Les poissons d'élevage

100% des prélèvements programmés ont été réalisés et analysés.

21,4% des prélèvements totaux ne sont pas aléatoires (contre 8,3% en 2023).

Tableau 1. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière poisson d'élevage.

		Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a- A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	3	3	100%	2	66,7%
A3a	Colorants	3	3	100%	2	66,7%
B1a-B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	4	100%	4	100%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	2	2	100%	1	50%
	Avermectines	2	2	100%	2	100%
TOTAL		14	14	100%	11	78,6%

Les œufs de poules

Le taux de réalisation des prélèvements est de 94,3%.

11,1% des prélèvements totaux ne sont pas aléatoires (contre 8% en 2023).

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière œufs de poules.

		Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A3b	Pesticides (fipronil et son métabolite)	40	39	97,5%	32	80%
B1a-B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	25	23	92%	23	92%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	10	9	90%	8	80%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	15	14	93,3%	13	86,7%
B2	Anticoccidiens	15	14	93,3%	12	80%
TOTAL		105	99	94,3%	88	83,8%

Le lait cru

Toute filière confondue, le taux de réalisation des prélèvements est de 83,8% (contre 92,5% en 2023).

100% des prélèvements totaux de lait cru de chèvre et de brebis sont aléatoires.

3,3% des prélèvements totaux de lait cru de vache ne sont pas aléatoires (contre 5,5% en 2023).

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière lait cru de vache.

		Nombre de prélèvements prévisionnels - Lait cru de vache	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	65	49	75,4%	52	80%
A3b	Pesticides Propoxur - plan LNR	3	2	66,7%	2	66,7%
B1a-B1b-B1d	Antibiotiques (chimie), benzimidazoles et AINS	140	111	79,3%	107	76,4%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	15	15	100%	14	93,3%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	50	47	94%	43	86%
	Avermectines	20	20	100%	18	90%
TOTAL		293	244	83,3%	236	80,5%

Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière lait cru de chèvre.

		Nombre de prélèvements prévisionnels - Lait cru de chèvre	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	3	3	100%	3	100%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	8	7	87,5%	7	87,5%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	5	5	100%	5	100%
	Avermectines	5	4	80%	4	80%
	TOTAL	21	19	90,5%	19	90,5%

Tableau 5. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière lait cru de brebis.

		Nombre de prélèvements prévisionnels - Lait cru de brebis	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	2	2	100%	2	100%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	3	75%	3	75%
	TOTAL	6	5	83,3%	5	83,3%

Le miel

Le taux de réalisation des prélèvements est de 89,3% (contre 112,5% en 2023)
32% des prélèvements totaux ne sont pas aléatoires (contre 22,2% en 2023).

Tableau 6. Réalisation du plan d'échantillonnage 2024 dans la filière miel.

		Nombre de prélèvements prévisionnels	Nombre de prélèvements réalisés et analysés		Nombre de prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	10	8	80%	4	40%
A2b	Nitrofuranes	10	8	80%	6	60%
A3b	fenthion (pesticides organophosphorés), deltaméthrine, cyperméthrine (pyréthres), fipronil et son métabolite - Plan LNR	4	5	125%	4	100%
B1b	amitrazé + métabolites (pesticide formamidine), Tau-fluvalinate et coumaphos - Plan LNR	4	4	100%	3	75%
	TOTAL	28	25	89,3%	17	60,7%

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2024

Quelle que soit la filière considérée (poissons d'élevage, lait cru, œufs de poule, miel), aucune non-

conformité n'a été mise en évidence en 2024.

CONCLUSIONS

La réglementation impose à la France de programmer 1150 prélèvements au minimum dans le cadre du plan de surveillance.

1386 prélèvements ont été programmés, 1302 prélèvements ont été réalisés et analysés, soit un taux global de réalisation des plans de surveillance de 93,9% (96,1% de taux de réalisation en 2023).

Trois non-conformités ont été mises en évidence, soit 0,23% de prélèvements non conformes (taux de non-conformités identique à celui de 2023).